



Règlement général de « Nouvelle Noire Ado » - prix littéraire

Article 1 – Présentation

Le prix « Nouvelle Noire Ado » est proposé dans le cadre du salon littéraire consacré au genre policier « PolarLens » organisé par la Ville de LENS. La 29^{ème} édition aura lieu les 20 et 21 mars 2027 et aura comme thème « Héritage vivant ». La proclamation du résultat et la remise du prix s'effectueront le samedi 20 mars 2027, halle Bertinchamps.

Liste des lauréats des éditions précédentes :

- 2024 : Max OBIONE
- 2025 : Thibaud BENOIT
- 2026 : Jean-Marie PARIS

Le prix concerne le format littéraire dit « nouvelle ». Les auteurs sont émergents ou confirmés.

Le jury est constitué des élèves des lycées Condorcet et Robespierre de la ville de LENS.

Article 2 - Sélection des nouvelles

Les nouvelles sélectionnées ont été écrites en 2026. Elles répondent au genre littéraire policier, le thème 2027 n'est pas un prérequis. Les nouvelles sont sous format numérique, écrites en français ou traduites en français.

1^{ère} phase : appel à inscriptions par l'organisateur sur les plateformes d'autoédition et d'édition numérique et via les réseaux. Envoi des nouvelles candidates sur polarlens@mairie-lens.fr. Prospection par les équipes enseignantes des deux lycées. Ouvert à l'envoi spontané par les auteurs ou maisons d'édition.

2^{ème} phase : à partir des nouvelles réceptionnées, les professeurs des deux lycées procèdent à la sélection de six nouvelles pour la rentrée scolaire 2026. Les auteurs des six nouvelles sont contactés pour recueillir la confirmation de leur participation.

Article 3 – Processus jusqu'au vote

D'octobre à février, les six nouvelles sont lues par les lycéens, membres du jury. L'ordre et le rythme des lectures sont à la discrétion de l'enseignant référent. Les six nouvelles font l'objet d'échanges et de débats en classe.

A l'issue des lectures et des échanges, chaque lycée via l'enseignant référent, organise le vote.

Les résultats (nombre de votants et nombre de voix par nouvelle, présenté sous forme de classement) sont transmis par écrit à l'organisateur pour le lundi 16 mars.

Article 4 – Accueil des auteurs concourants

Les auteurs seront présents sur le salon le samedi 20 mars. Les transport, hébergement et restauration seront mis en place et financés par l'organisateur.

Les auteurs seront présents lors de la proclamation du résultat.

Les auteurs seront invités à prendre place sur le salon dans un espace dédié pour rencontrer le public de 10h à 18h.

Le 20 mars, les auteurs seront invités à participer aux :

- Interviews par les lycéens
- Table ronde

Le prix est décerné à titre honorifique.



Article 5 – Recueil de nouvelles

A partir des six nouvelles sélectionnées, un recueil est créé et imprimé en mille exemplaires. Chaque nouvelle est illustrée par un élève de l'école d'art.

Il est diffusé à titre gratuit vers :

- Le jury
- Les auteurs du salon
- Les habitants ayant participé à un projet au titre du PolarLens

A ces effets et exclusivement sur les mille exemplaires, il est demandé aux auteurs de bien vouloir céder leurs droits sur les nouvelles concourantes.

Lu et approuvé,

Nom et prénom de l'auteur :

Date :

Signature :